



## Description de la formation et de son contexte

- Le Module 2 s'adresse en principe aux personnes au bénéfice d'une expérience comme formateur/trice d'adultes. En fin de formation, le/la participant-e est capable d'identifier et d'analyser des processus de groupes d'apprenants adultes, et d'intervenir de manière adéquate.
- Ce certificat est une certification partielle pour l'obtention du Brevet fédéral de formateur/formatrice. Le Certificat FSEA (Module 1) est donc en principe requis pour suivre ce module.
- La FSEA<sup>1</sup> fixe les principes régissant les formations de formateurs du BFFA-Brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes offertes par les divers prestataires de formation ; pour ce module, la FSEA précise notamment que :
  - L'ensemble du module comporte 120 heures de formation, dont au minimum 38 heures de présence au cours [dont un séminaire en résidentiel d'au minimum 4 jours (32 heures de formation effective)] et 82 heures de travail personnel. Valeur en crédits ECTS<sup>2</sup> : 4 crédits.
  - le module 2 doit permettre aux participant-e-s de vivre les différentes phases de la vie des groupes et leur dynamique.
  - Évaluation des acquis :
    - Réflexion régulière sur son processus d'apprentissage.
    - Participation active à la formation en groupe. **Un taux de présence de 100% est exigé.**
    - Étude de cas par écrit et propositions d'intervention par rapport à une situation de groupe.
- FormationS.ch offre un module de 38 heures de présence au cours (4 journées en résidentiel de 8x60 min, et une journée de 6h), complétées par un temps de travail individuel évalué à quelque 82 heures.
- Les précisions sur les conditions de certification de FormationS.ch sont présentées dans le *Règlement de formation*.
- A l'issue du Module, FormationS.ch le **Certificat modulaire** correspondant aux participants ayant rempli l'ensemble des exigences : attestation d'expérience, taux de présence, validations réussies.

## Critères internes de qualité

- FormationS.ch se consacre au développement durable des compétences. La formation de formateurs est un de ses axes prioritaires. A la nécessité pour les formateurs d'acquérir une qualification, les formateurs de FormationS.ch répondent par une politique de prix largement accessible.
- Selon le **principe de transparence** cher à notre association, l'organisation et la gestion de la session sont examinées avec les participants : ainsi cette formation est elle-même l'occasion d'examiner les paramètres de la formation des adultes.
- Notre philosophie** de formation est de **travailler constamment en position « meta »**, de manière que chaque participant puisse analyser ce qui est vécu dans le groupe et s'y sente toujours à l'aise.
- Nombre de participants** : fixé *a priori* en fonction de critères pédagogiques, il varie selon les modules. Nous préférons travailler avec de petits groupes. Pour ce module, nous comptons en moyenne **8-10 personnes** (min 6 ; max 12).

## Durée – Modalités – Prix

**Durée** : 5 jours

Ce module est assuré par 2 intervenants en co-animation :

- © Julio Fernandez
- © François Jung

Le prix inclut la **totalité des frais** : hébergement en chambre individuelle, transfert entre la gare et l'hôtel pour ceux qui viennent en train, restauration.

**Option 1** : module seul 2'580.—

**Option 2** : 2'300.— pour ce module en cas d'inscription simultanée aux modules 2+3+4+5 du brevet.

**4 jours en résidentiel** :

**du lundi 9 au jeudi 12 mai**  
au Château de Villars-les-Moines

**+ 1 journée non résidentielle**  
une semaine plus tard,  
**samedi 21 mai** à Lausanne.

Les indications complémentaires (lieu de rendez-vous à Villars-les-Moines, lieu de formation à Lausanne, etc.) sont communiquées aux participant-e-s avant la formation.

Nous vous invitons à déjà jeter un œil sur ce site magnifique, que tous les participants ont trouvé très adapté :

[www.schlossmuenchenwiler.ch](http://www.schlossmuenchenwiler.ch)

## Voir aussi

Ce document est complété par les indications de la FSEA (accessibles sur le site formations.ch) :

- ▣ *Descriptifs modulaires*
- ▣ *Profils de compétences*

ainsi que, dans la zone « s'inscrire » :

- ▣ *Règlement de formation*
- ▣ *Mon Profil dans la formation*
- ▣ *Bulletin d'inscription*

Un encadrement est fourni pour la production des documents de validation.

Indications complémentaires sur un éventuel cas d'échec à une validation :  
➔ [formations.ch/pub](http://formations.ch/pub)

<sup>1</sup> La FSEA : Fédération suisse pour la formation continue [cf. [www.alice.ch](http://www.alice.ch)] est l'organisme porteur du Brevet auprès de l'OFFT-Office fédéral de la formation et de la technologie.

<sup>2</sup> European Credit Transfer System : créé en 1988 par la Commission européenne afin de favoriser la mobilité en facilitant la reconnaissance des études à l'étranger.